

1 - Procès-verbal de l'assemblée générale statutaire de Sud Loire Avenir. La Chevrolière le 29 mars 2019

Lors de cette assemblée générale, le président, Dominique Raimbourg et le trésorier, Christian Davias soumettent au vote les délibérations suivantes.

1° Montant des cotisations.

Le montant des cotisations tel qu'il figure dans le document annexé est approuvé à l'unanimité.

2° Bilan financier.

Le bilan qui figure dans le document annexé est approuvé à l'unanimité.

3° Bilan prévisionnel.

Le bilan prévisionnel qui figurent dans le document annexé est approuvé à l'unanimité.

4° Rapport moral.

Le rapport moral qui récapitule toutes les actions de l'année écoulée et qui figure dans le document annexé est approuvé à l'unanimité.

2 - Les thématiques de l'AG du 29 mars de Sud Loire Avenir à la mairie de la Chevrolière.

2-1 Le contrat d'avenir.

Dominique Raimbourg expose les différentes mesures décidées dans le contrat d'avenir. Ce contrat signé entre l'État et la région est une réponse à l'abandon de Notre dame des Landes. Il comporte 37 projets.

Une partie des projets est lié aux transports :

- Aménagement de Nantes Atlantique et notamment des parkings dès 2019.
- Étude conjointe par Nantes Métropole, la Région et l'État de la desserte de l'aéroport.
- Amélioration de la desserte des aéroports parisiens à l'horizon 2017.
- Livraison de la nouvelle gare de Nantes, amélioration de la desserte Nantes Rennes, ouverture à la concurrence de la ligne Nantes Bordeaux, contournement ferroviaire de Donges, modernisation de la ligne Clisson Cholet, modernisation des gares SNCF et routière de Saint-Nazaire, rénovation de la ligne Chateaubriant Rennes, amélioration du corridor de fret depuis le port de Nantes, travaux sur la ligne Le Mans Alençon.
- Fluidification du périphérique, étude sur le franchissement de la Loire, étude sur une solution de remplacement de l' A 831 Fontenay Rochefort.
-

Une autre partie concerne le numérique et la connaissance :

- Couverture par le haut débit de la totalité des Pays de Loire.
- Soutien à de nombreux sites de recherche : campus de la santé à Nantes, institut de recherche technologique Jules Verne à Bouguenais, l'institut maritime à Nantes, regroupement du site universitaire à Saint-Nazaire, campus électronique du futur à Angers.

La dernière partie concerne la transition écologique :

- Amélioration de la qualité des cours d'eau.
- Soutien au programme d'installation des éoliennes en mer.
- Soutien au contrat de transition écologique pour la centrale électrique de Cordemais.

Ce contrat est évidemment ambitieux. On peut cependant avoir plusieurs regrets. Tout d'abord il n'y a rien concernant l'amélioration de la ligne de chemin de fer dans Pornic et Nantes Saint-Gilles croie de vie. Par ailleurs aucune recherche ni aucun effort ne sont prévus pour augmenter le covoiturage qui permettrait de diminuer le nombre d'automobiles tout en augmentant le nombre de personnes transportées.

Enfin il n'y a pas de mesures concernant la protection des riverains de Nantes Atlantique, la prise en compte des éventuels problèmes de santé et d'éventuels retards dans l'acquisition des connaissances par les élèves des écoles située sous le passage des avions. Ces questions feront peut-être objet des compensations à discuter ultérieurement.

2-2 Les questions de santé Dr Henri JOVER.

2-3 Le tourisme autour du lac et les questions d'environnement : Johann BOBLIN et Jean Claude LEMASSON.